

A Monteux, le 11 janvier 2019

ISEA est engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa performance en Sécurité, Santé, Environnement et Radioprotection. Cet engagement est nécessaire pour permettre à tout le personnel d'ISEA, y compris les intérimaires et le personnel des entreprises sous-traitantes, de travailler dans des conditions optimales.

### LA PREPARATION CHANTIER

- Identifier, analyse et prévenir l'ensemble des risques inhérents à nos missions et prendre en compte le retour d'expérience,
- Mettre à disposition les mesures de prévention et moyens de protection individuels adaptés à ces risques.

### LA MANUTENTION MANUELLE

- Des rappels en causerie seront réalisés au cours de l'année pour vous rappeler les gestes et les positions les plus adaptées lorsque vous devez porter des équipements ou du matériel,
- Je vous demande la plus grande vigilance lorsque vous réalisez ce type d'activité qui peut paraître anodine dans notre métier,
- Nous allons réfléchir à des moyens permettant de limiter les manutentions manuelles, cette réflexion ne pourra aboutir à des résultats concrets que si vous nous apportez votre aide et votre expérience.

### LA SECURITE ROUTIERE

Notre document unique nous permet de voir que les risques liés à la circulation routière sont des risques majeurs. Les indicateurs mis en place nous appellent à la plus grande vigilance. Nous allons donc continuer à maintenir nos objectifs dans ce domaine et je serai intransigeant sur les infractions routières.

### L'ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement est au cœur de nos métiers. ISEA met en œuvre dans sa politique SSE et intègre la prévention des pollutions, l'optimisation des énergies et ressources naturelles et la gestion des déchets.

- Tri des déchets effectué sur l'ensemble de nos chantiers ; propreté et rangement,
- Réduction de notre consommation papier : développement de l'envoi des rapports électroniques, promotion de l'usage du recto/verso, privilégier le noir et blanc à la couleur
- Recyclage des cartouches d'encre et des piles : 100% des piles et cartouches

### LA RADIOPROTECTION

Je suis conscient des risques liés aux interventions sous rayonnements ionisants, c'est la raison pour laquelle nous nous engageons à :

- Respecter le référentiel CEFRI E (à l'indice applicable), la réglementation en vigueur ainsi que nos obligations contractuelles,
- Manager notre démarche de radioprotection en contrôlant nos résultats et en adaptant nos actions en fonction de nos objectifs,
- Fixer des objectifs radio protection basés sur notre retour d'expérience et la nature de nos travaux sous rayonnements ionisants suivant le principe ALARA.

**Gilles SALEM - Direction Générale**

